

Glossaire des termes entourant les critères ESG

A

Acceptabilité sociale

L'acceptabilité sociale est le résultat d'un jugement collectif, d'une opinion collective, à l'égard d'un projet, d'un plan ou d'une politique.

Source : [Acceptabilité sociale | Gouvernement du Québec \(quebec.ca\)](#)

Achat québécois

Investissement Québec définit l'achat québécois comme :

- Tout contrat octroyé à un fournisseur ayant une place d'affaires au Québec; et
- Tout contrat dont le lieu d'exécution est, en considérant la majorité de la dépense engendrée par ce dernier, le Québec.

Source : Investissement Québec

B

Biodiversité

La diversité biologique, aussi appelée « biodiversité », désigne l'ensemble des espèces et des écosystèmes de la terre ainsi que les processus écologiques dont ils font partie. Elle englobe tout ce qui vit, y compris les variétés créées par manipulation génétique ou par croisement sélectif. Cette diversité forme la biosphère, cet enchevêtrement d'organismes vivants qui rend possible l'existence des êtres humains sur terre.

Source : [La protection de la biodiversité au Québec : au cœur de la préoccupation environnementale \(gouv.qc.ca\)](#)

C

Code de conduite des fournisseurs

Un code de conduite à l'intention des fournisseurs veille à ce que les fournisseurs d'une entreprise appliquent des normes élevées en matière de sécurité des conditions de travail, de traitement équitable et respectueux des employés, et de pratiques éthiques.

Source :

[Définition du code de conduite des fournisseurs | EcoVadis](#)

Communautés autochtones

Le terme « Autochtones » désigne les premiers peuples d'Amérique du Nord et leurs descendants. La Constitution canadienne reconnaît 3 groupes de peuples autochtones : les Indiens (plus souvent appelés les « Premières Nations »), les Inuits et les Métis. Ces 3 groupes distincts ont leur propre histoire ainsi que leurs propres langues, pratiques culturelles et croyances.

Source :

[Peuples et communautés autochtones \(rcaanc-cirnac.gc.ca\)](http://rcaanc-cirnac.gc.ca)

Communauté locale

Personnes ou groupes de personnes vivant et/ou travaillant dans des zones subissant l'impact économique, social et environnemental (positif ou négatif) des activités d'une organisation. La communauté locale s'étend des personnes vivant à proximité des installations de l'organisation à celles vivant à distance, mais pouvant être affectées par ses activités.

Source :

[Glossaire des normes GRI](#)

Cyberrisque

Ensemble de risques liés à l'utilisation des technologies de l'information. Les risques encourus sont, notamment, le vol ou la perte de données, les intrusions volontaires ou involontaires sur un réseau, les virus informatiques, les fraudes informatiques, le cyberterrorisme, les erreurs humaines,

les interruptions ou la dégradation de services, ainsi que les dommages matériels ou immatériels qui peuvent affecter négativement la réputation, les activités ou les finances, par exemple, d'un individu ou d'une entreprise.

Source : [cyberisque \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/cyberrisque)

D

Désinvestissement

Il s'agit d'une approche de l'IRFD qui consiste à réduire, retirer ou annuler les investissements ou les financements dans un projet ou dans une entreprise. Cela survient lorsque ces derniers ne sont pas conformes aux principes que sous-tend la Politique d'IRFD, ou en cas d'événement majeur ou de mauvaise conduite.

Source : Politique IRFD d'Investissement Québec

Développement durable

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures de répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.

Source : [Définition officielle du gouvernement du Québec tirée de la Loi sur le développement durable adoptée en 2006](#)

E

Économie circulaire

L'économie circulaire est « un système de production, d'échange et de consommation visant à optimiser l'utilisation des ressources à toutes les étapes du cycle de vie d'un bien ou d'un service, dans une logique circulaire, tout en réduisant l'empreinte environnementale et en contribuant au

bien-être des individus et des collectivités ».

Source : [RECYC-QUÉBEC - Lexique \(gouv.qc.ca\)](https://www.recyq-quebec.ca/lexique)

Économie verte

Une économie qui entraîne une amélioration du bien-être humain et de l'équité sociale tout en réduisant de manière significative les risques environnementaux et la pénurie des ressources.

Source : [Définition du Programme des Nations Unies pour l'environnement](https://www.un.org/fr/fr/development/desa/dest/definition-programme-nations-unies-pour-l-environnement)

Écosystème

On entend par écosystème un milieu défini à l'intérieur duquel des organismes vivants (animaux et végétaux) interagissent avec la matière inerte dans une relation d'étroite interdépendance pour former une unité écologique.

Source : [Écosystème | l'Encyclopédie Canadienne \(thecanadianencyclopedia.ca\)](https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/encyclopedie/ecosysteme)

Efficacité énergétique

L'efficacité énergétique consiste à faire la meilleure utilisation possible de l'énergie disponible pour obtenir un meilleur rendement énergétique. Elle est améliorée lorsque, pour produire un même bien ou rendre un même service, moins d'énergie est utilisée.

Source : [TEQ PlanDirecteur_web.pdf \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/plan-directeur/teq/plan-directeur-web.pdf)

Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables comprennent l'énergie produite par les ressources solaires, éoliennes, géothermiques, hydroélectriques et océaniques, la biomasse solide, le biogaz et les biocarburants liquides.



Source : [À propos de l'énergie renouvelable \(mcan.gc.ca\)](https://mcan.gc.ca)

Énergies renouvelables

Les énergies renouvelables comprennent l'énergie produite par les ressources solaires, éoliennes, géothermiques, hydroélectriques et océaniques, la biomasse solide, le biogaz et les biocarburants liquides.

Source : [À propos de l'énergie renouvelable \(mcan.gc.ca\)](https://mcan.gc.ca)

Engagement actionnarial

Approche de l'IRFD, cette démarche structurée comprend un dialogue direct avec l'entreprise en portefeuille ou en voie de le devenir afin d'exercer une influence sur ses pratiques dans les domaines environnemental, social, et de gouvernance. Il existe plusieurs moyens d'exercer cette approche, par exemple :

- L'exercice du droit de vote;
- Le dialogue avec les entreprises.

Source : [Politique IRFD d'Investissement Québec](#)

Équité, diversité et inclusion (EDI) :

L'équité renvoie aux normes de conduite. C'est le traitement juste de chaque individu et de chaque groupe, particulièrement ceux historiquement défavorisés, en tenant compte de leurs caractéristiques particulières.

La diversité renvoie à la personne. C'est l'ensemble des caractéristiques uniques ou distinctives de chaque individu. Elles permettent à la collectivité et à IQ de bénéficier d'opinions, d'idées, d'expériences, de compétences et de connaissances diversifiées.

L'inclusion renvoie à la collectivité. C'est le fait d'accueillir, de respecter et de valoriser le caractère unique de chaque personne, pour qu'elle sente qu'elle a sa place légitime au sein de la collectivité, qu'elle peut s'accomplir, contribuer et être reconnue pour cette contribution.

Source : Politique en matière d'équité, de diversité et d'inclusion au travail, Investissement Québec

Exclusion

Il s'agit d'une approche de l'IRFD qui consiste à éliminer les entreprises qui ne respectent pas certaines normes ou certains traités internationaux ou à éliminer les activités considérées comme non conformes aux valeurs de la Société.

Source : Politique IRFD d'Investissement Québec

F

Finance durable

La finance durable fait référence aux flux de capitaux, aux activités de gestion des risques et aux processus financiers qui prennent en compte des considérations environnementales, sociales et de gouvernance (ESG) lors des prises de décisions de financement, à court, moyen ou long terme. La finance durable permet de soutenir la croissance économique à long terme en orientant les investissements vers des activités et des projets économiques durables.

Source : Politique IRFD d'Investissement Québec

G

Gaz à effet de serre

Les gaz à effet de serre (GES) sont des gaz naturels présents dans l'atmosphère terrestre et qui emprisonnent les rayons du soleil, stabilisant la température à la surface de la planète à un niveau raisonnable.

Depuis le 19^e siècle, la concentration de gaz à effet de serre dans l'atmosphère est en constante progression, causée en grande partie par :

- le gaz carbonique (CO₂), émis entre autres lorsque nous utilisons des

énergies fossiles, telles que le charbon, le pétrole ou le gaz;

- le méthane (CH₄), issu notamment des rizières, des décharges d'ordures, des élevages bovins, des fuites sur les réseaux de gaz et d'exploitation charbonnière;
- le protoxyde d'azote (N₂O), qui provient de certaines industries et des excès d'épandages d'engrais;
- les HFC (hydrofluorocarbures), utilisés notamment dans les systèmes de climatisation et de réfrigération;
- les PFC (perfluorocarbures), générés lors de processus industriels, par exemple dans la fabrication de l'aluminium;
- SF₆ (hexafluorure de soufre), que l'on trouve notamment dans des équipements électriques.

Avec la vapeur d'eau, ils sont responsables de l'effet de serre et participent grandement au réchauffement climatique.

Source :

[Gaz à effet de serre - Définition et enjeux \(novethic.fr\)](http://novethic.fr)

Investissement responsable

Il s'agit d'une approche d'investissement qui intègre les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans la sélection d'investissements, afin de mieux gérer les risques et opportunités et de générer des rendements responsables à long terme. Ainsi, l'IR peut prendre différentes formes dont les investissements thématiques et les investissements d'impact.

Source :

Politique IRFD d'Investissement Québec

L

Lésion professionnelle

Une lésion professionnelle correspond à un problème de santé ou à un traumatisme lié au travail. Nous distinguons plusieurs catégories de lésions, soit les traumatismes, les problèmes de santé, les troubles musculo-squelettiques (TMS) et les traumatismes non mortels. Le type de lésion distingue seulement les problèmes de santé (incluant les TMS) et les traumatismes (incluant les traumatismes non mortels).

Source :

[Lésions professionnelles selon la nature de la lésion - Statistiques de santé et de bien-être selon le sexe - Tout le Québec - Professionnels de la santé - MSSS \(gouv.qc.ca\)](#)

Lobbyisme

Toutes les communications orales ou écrites avec un titulaire d'une charge publique en vue d'influencer ou pouvant raisonnablement être considérées, par la personne qui les initie, comme étant susceptibles d'influencer la prise de décisions.

Source :

[Définitions utiles \(gouv.qc.ca\)](#)

M

Matière dangereuse

Toute matière qui, en raison de ses propriétés, présente un danger pour la santé ou l'environnement et qui est, au sens des règlements pris en application de la présente loi, explosive, gazeuse, inflammable, toxique, radioactive, corrosive, comburante ou lixiviable, ainsi que toute matière ou tout objet assimilé à une matière dangereuse selon les règlements.

Source :

[Gouvernement du Québec - Article 1 de la Loi sur la qualité de l'environnement](#)



Matière organique

Une matière organique est une fraction de matière vivante (matière végétale, matière animale ou microorganismes) pouvant se décomposer sous l'action de microorganismes.

Source : [RECYC-QUÉBEC - Lexique \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/lexique/RECYC-QUÉBEC)

Matières recyclables

Matière pouvant être réintroduite dans le procédé de production dont elle est issue ou dans un procédé similaire utilisant le même type de matériau.

Source : [RECYC-QUÉBEC - Lexique \(gouv.qc.ca\)](https://www.gouv.qc.ca/lexique/RECYC-QUÉBEC)

Matières résiduelles

Tout résidu d'un processus de production, de transformation ou d'utilisation, toute substance, matériau ou produit ou plus généralement tout bien meuble abandonné ou que le détenteur destine à l'abandon.

Source : [Gouvernement du Québec - Article 1 de la Loi sur la qualité de l'environnement](#)

N

Non binaire

Cette catégorie comprend les personnes dont le genre déclaré n'est exclusivement ni masculin ni féminin. Elle comprend les personnes dont le genre déclaré est, par exemple, agenre, pangendre, genre queer, genre fluide ou genre non conforme. Elle comprend également les personnes dont le genre déclaré est bispirituel — un terme propre à certains peuples autochtones d'Amérique du Nord.

Elle comprend les personnes dont le genre déclaré est à la fois masculin et féminin, ni l'un ni l'autre ou l'un ou l'autre en plus d'un autre genre. Elle peut également comprendre celles ayant indiqué ou ayant été identifiées par personne interposée comme étant en

questionnement ou en processus de décision.

Source :

[Classification du genre - 1 - Homme \(statcan.gc.ca\)](http://statcan.gc.ca)

Non-concurrence

La Loi sur la concurrence est une loi fédérale sous la responsabilité du Bureau de la concurrence. Cette loi a pour objectif général de préserver et de favoriser la saine concurrence au pays. Elle vise notamment à assurer une chance honnête aux petites et moyennes entreprises de faire partie prenante de l'économie.

Voici quelques exemples d'interdictions reconnues par la loi :

- Abus de position dominante
- Complot
- Concours publicitaires trompeurs
- Fraudes
- Indications de rendement non fondées
- Vente pyramidale

Source :

[Pratiques commerciales interdites | Entreprises Québec \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

O

Opportunités climatiques

Les efforts visant à atténuer le changement climatique et à s'y adapter offrent également aux organisations des opportunités, comme l'efficacité des ressources et les économies de coûts, l'adoption de sources d'énergie à faible émission, le développement de nouveaux produits et services, l'accès à de nouveaux marchés et le renforcement de la résilience tout au long de la chaîne d'approvisionnement.

Source :

Traduction du document : [Recommandations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures \(TCFD\)](#)

P

Parties prenantes

Groupe ou particulier qui possède un intérêt plus ou moins direct dans la vie d'une organisation ou qui est susceptible d'être touché par des décisions prises par une organisation.

On distingue trois grandes catégories de parties prenantes : celles qui participent directement à la vie économique de l'organisation, tels une entreprise ou un organisme (salariés, directions, actionnaires, conseils d'administration, fournisseurs, clients), celles qui observent ses modes de gestion (institutions, médias) et celles qui sont influencées par son activité (populations et associations des villes et régions d'implantation).

Source :

[partie prenante \(gouv.qc.ca\)](http://gouv.qc.ca)

Politique d'approvisionnement responsable

L'achat responsable concerne l'intégration du développement durable et de la responsabilité sociétale aux processus d'acquisition des organisations privées et publiques. Il consiste à intégrer des critères environnementaux, sociaux et économiques aux processus d'achat des biens et services, comme moyen de réduire l'impact sur l'environnement, d'augmenter les bénéfices sociaux et de renforcer la durabilité économique des organisations, tout au long du cycle de vie des produits.

Source :

[ECPAR | Achat responsable](#)

Politique d'investissement responsable et de finance durable (IRFD)

La Politique d'IRFD, approuvée par le conseil d'administration en février 2019, vise à définir une approche claire et précise permettant à la Société d'intégrer des éléments d'investissement responsable et de finance durable à son processus d'analyse des interventions financières et des engagements avec les entreprises. Elle énonce les principes généraux que la Société entend appliquer pour :

- Encadrer l'intégration des principes de l'investissement responsable et de la finance durable dans ses activités;
- Encourager les entreprises à mettre en place des pratiques de développement durable;
- Démontrer son engagement dans la transition vers une économie verte et responsable.

Source :

[site Internet d'IQ](#)

Portée (Scope) des émissions de GES

La norme d'entreprise GHG Protocol classe les émissions de GES d'une entreprise en trois « scopes ». Les émissions de scope 1 sont les émissions directes des sources possédées ou contrôlées. Les émissions de scope 2 sont les émissions indirectes provenant de la production d'énergie achetée. Les émissions de scope 3 sont toutes les émissions indirectes (non incluses dans le scope 2) qui se produisent dans la chaîne de valeur de l'entreprise concernée, y compris les émissions en amont et en aval.

Source :

[FAQ.pdf \(ghgprotocol.org\)](#)

Portée (Scope) 1

Émissions directes de gaz à effet de serre. Ce sont des émissions de gaz à effet de serre qui ont lieu directement au niveau de l'entreprise. En voici quelques exemples :

- les émissions liées à un chauffage au gaz dans un bureau ou une usine;
- les émissions liées à la combustion de carburant des véhicules de services détenus par l'entreprise;
- les fuites de gaz frigorigènes d'une climatisation, d'un frigo ou d'une chambre froide.

Source :

[Quelle est la définition des Scopes d'émissions 1 2 3 ? \(sami.eco\)](#)

Portée (Scope) 2

Émissions indirectes liées à l'énergie. Ce sont principalement les émissions liées à l'électricité, qui n'émet pas directement sur le lieu de travail, mais au moment de sa production (la combustion d'une centrale à gaz par exemple).

Source :

[Quelle est la définition des Scopes d'émissions 1 2 3 ? \(sami.eco\)](#)

Portée (Scope) 3

Autres émissions indirectes. Ce sont toutes les autres émissions. Le Scope 3 est très large par définition et représente en général la très grande majorité des émissions liées à l'activité d'une entreprise. Ne pas prendre en compte le Scope 3, c'est avoir une vision très incomplète de l'empreinte carbone de son entreprise. Voici quelques exemples d'émissions de « scope 3 » :

- les achats de marchandises et matières premières;
- les achats de services (administratifs, numériques, etc.);
- les déplacements domicile-travail;
- l'utilisation des produits ou services vendus

Source :

[Quelle est la définition des Scopes d'émissions 1 2 3 ? \(sami.eco\)](#)

R

Résilience

Quantité ou dimension des impacts auxquels un secteur, une entreprise, un modèle d'affaires peut résister avant de subir une transformation complète. La résilience du modèle d'affaires face aux changements climatiques et l'ensemble des impacts liés aux changements climatiques que l'entreprise peut subir avant de devoir réviser en profondeur son modèle d'affaires.

Source :

Lexique développé par EY

Risques physiques

Les risques physiques résultant du changement climatique peuvent être liés à des événements (aigus) ou à des changements à plus long terme (chroniques) des schémas climatiques. Les risques physiques peuvent avoir des implications financières pour les organisations, telles que les dommages directs aux actifs et les impacts indirects de la perturbation de la chaîne d'approvisionnement. Les performances financières des organisations peuvent également être affectées par des changements dans la disponibilité, l'approvisionnement et la qualité de l'eau; la sécurité alimentaire ; et les changements de température extrême affectant les locaux, les opérations, la chaîne d'approvisionnement, les besoins de transport et la sécurité des employés des organisations.

Source :

Traduction du document : [Recommendations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures \(TCFD\)](#)

Risques de transition

La transition vers une économie à faible intensité carbone peut nécessiter d'importants changements politiques, juridiques, technologiques et de marché pour répondre aux exigences d'atténuation et d'adaptation liées au changement climatique. En fonction de la nature, de la vitesse et de l'orientation de ces changements, les risques liés à la transition peuvent poser des niveaux variables de risques financiers et de réputation pour les organisations.

Source :

Traduction du document : [Recommandations of the Task Force on Climate-related Financial Disclosures \(TCFD\)](#)

S

Système de gestion environnementale

Un système de management environnemental (gestion environnementale) aide les organismes à identifier, gérer, surveiller et maîtriser leurs questions environnementales dans une perspective « holistique ».

Source :

[introduction to iso 14001 fr ld.pdf](#)

T

Taux de fréquence des lésions professionnelles

Le taux de fréquence est une mesure du nombre de lésions survenues pendant la période étudiée. Afin de permettre la comparaison, le taux de fréquence est calculé sur une base de 200 000 heures travaillées. C'est l'équivalent du travail annuel de 100 personnes, à raison de 40 heures par semaine pendant 50 semaines. Il exprime donc combien de lésions professionnelles aurait eu un groupe de 100 travailleurs pendant un an dans les mêmes circonstances.

Taux de fréquence : (nombre de lésions / nombre total d'heures travaillées) * 200 000.

Le nombre de lésions inclut les décès et les travailleurs rendus inaptes au travail.



Source :

<https://multiprevention.org/wp-content/uploads/2018/07/stats-lesions.pdf>

Taux de gravité des lésions professionnelles

Le taux de gravité est une mesure mixte, influencée à la fois par la fréquence et par la gravité. Il indique le nombre de jours indemnisés durant une période donnée, par rapport au nombre d'heures travaillées. Il nous informe sur la gravité de la situation des lésions professionnelles dans l'organisation.

Taux de gravité : (nombre de jours d'inaptitude au travail / nombre total d'heures travaillées) * 200 000

Le nombre de jours d'inaptitude au travail comptabilise les journées au cours desquelles les travailleurs se sont absentés en raison de leur incapacité à effectuer tout travail.

Source :

<https://multiprevention.org/wp-content/uploads/2018/07/stats-lesions.pdf>

Technologies propres

Les technologies propres comprennent tout processus, produit ou service qui réduit les impacts environnementaux. Les technologies propres permettent de trouver des solutions pour aider à lutter contre les changements climatiques et d'autres problèmes environnementaux urgents, tout en contribuant à l'économie canadienne.

Source :

[Technologies propres : Examen réglementaire ciblé – Feuille de route réglementaire \(rncan.gc.ca\)](#)

Traçabilité

La traçabilité désigne la situation où l'on dispose de l'information nécessaire et suffisante pour connaître (éventuellement de façon rétrospective) la composition d'un matériau ou d'un produit du commerce tout au long de sa chaîne de production, de transformation et de distribution.

Source :

Wikipédia

V

Vigie

La vigie de marché consiste en une surveillance continue et systématique des concurrents et des principaux intervenants sur le marché. Elle s'intéresse à la stratégie de développement de vos concurrents, notamment leurs produits, leurs relations avec leurs clients et leurs fournisseurs, le mouvement de leur personnel et leur présence géographique.

Plus globalement, la vigie s'intéresse aussi aux grandes tendances au sein d'une industrie. Elle est utile à une organisation dans la mesure où elle permet à celle-ci de mettre à jour sa stratégie en anticipant le comportement de ses concurrents, ou l'impact des forces du marché. Elle informe l'organisation sur les menaces qui pèsent sur son développement et les occasions d'affaires qu'elle pourrait exploiter.

Source :

[Vigie de marché \(intellig.ca\)](http://intellig.ca)

